



10€ l'emplacement

Inscriptions avant le 12 février 2020

Dossier à retourner complet pour valider l'inscription :

- Fiche d'inscription complétée
- Photocopie de la carte d'identité
- Chèque correspondant au nombre d'emplacement(s)

Le dossier peut être retourné par courrier, déposé directement au collège par l'intermédiaire d'un élève ou glissé dans la boîte aux lettres.

Appel à bénévoles :

Le tableau d'organisation vous permettra de vous positionner sur des créneaux. En vous remerciant par avance de l'aide apportée à l'organisation de cette journée.

Pour tous renseignements supplémentaires : fse.baron@gmail.com

**Venez choisir votre emplacement lors de la
permanence d'inscription au collège,
Lundi 10 février 17h30 – 19h30**

